

L'IFSI

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Haguenau est localisé au sein de l'éco-quartier Thurot.

La composition des locaux :

- Un amphithéâtre
- Des salles de cours et de travaux en groupes
- Un centre de documentation et une salle de lecture
- Un espace informatique
- Des salles de travaux pratiques
- Une salle de simulation
- Un espace de convivialité.

Les promotions :

- 3 promotions de 90 étudiants en soins infirmiers
- Une promotion de 55 élèves aides-soignants qui peuvent être en cursus partiel ou cursus complet ou en complément de VAE partage les locaux de l'établissement.

Les aménagements de l'éco-quartier Thurot :

- Résidence Junior qui offre des possibilités de logements aménagés.
- Un parking silo propose plus de 300 places.

Les repas :

- Restaurant du personnel du Centre Hospitalier
- Au sein de l'institut: possibilité de réchauffer ses plats
- Plats du jour et boulangeries à proximité

La vie à l'IFSI :

- Une association dynamique d'étudiants (Association des Etudiants en Soins Infirmiers de Haguenau, AESIH) propose diverses animations tout au long de l'année : journées et soirées à thèmes
- Sport collectif les mercredis soirs sur la base du volontariat.



Institut de Formation en Soins Infirmiers

21 rue de la Redoute
67500 HAGUENAU

☎ 03 88 06 30 81

✉ sec.ifsias@ch-haguenau.fr
www.ifsias-chna.fr



Présents sur les réseaux sociaux



Ouverture du secrétariat :

8h15 – 16h45

Et le vendredi, 8h15 – 16h

L'IFSI est situé

*à 12 minutes à pied de la gare
et à 7 minutes du centre-ville*



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU

PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS



Prérequis :

- La formation en soins infirmiers est ouverte aux bacheliers ou diplôme équivalent ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle justifiant d'au moins 3 ans de cotisations sociales.

Sélection :

- Pour les bacheliers : inscription des vœux sur Parcoursup
- Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue : retrait du dossier à l'Institut ou sur le site internet.

Tarifs :

- 8200€ par année de formation
- Frais d'inscription : 170€
- Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 100€

Aides :

- La Région Grand Est finance le coût de la formation si l'apprenant est en continuité d'études ou inscrit à Pôle Emploi. S'il est chez un employeur, il peut avoir une prise en charge par son employeur ou par un OPCO.
- Une bourse peut être attribuée par la Région Grand Est
- Les personnes salariées prennent attache auprès de leur employeur ; les personnes inscrites à Pôle Emploi auprès de leur conseiller.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Un cadre de santé formateur « Référent Handicap » a pour mission de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de l'IFSI.
- Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec ce dernier. Divers aménagements peuvent être proposés.
- Les locaux de l'IFSI de HAGUENAU sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite (ascenseur, place de parking,...)

Durée de la formation :

- L'entrée en formation est le 1er lundi du mois de septembre.
- La formation en soins infirmiers se déroule en 3 ans, correspondant à 6 semestres.
- Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique (2100 h) à l'IFSI et des temps de formation clinique (2100 h) réalisés sur les lieux de stage.
- L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine que ce soit à l'IFSI ou en stage.

Objectif de la formation :

- Le référentiel de formation vise l'acquisition de **10 compétences** pour répondre aux besoins de santé des personnes.
- La formation en soins infirmiers a pour objet de **professionnaliser** le parcours de l'étudiant.
- L'étudiant est amené à devenir un **praticien autonome, responsable** et **réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluriprofessionnelle.
- L'étudiant développe une **éthique** professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels guidés, complétés par des méthodes pédagogiques innovantes : la simulation, la pédagogie inversée, le E-learning, le LAB : temps de révision collectifs, guidés ou en autonomie
- Un accompagnement personnalisé de l'étudiant par le cadre de santé formateur est effectué tout au long de la formation.

7 domaines d'études :

- Sciences Humaines, Sociales et Droit
- Sciences Biologiques et Médicales
- Sciences et Techniques infirmières : Fondements et Méthodes
- Sciences et Techniques infirmières : Interventions
- Intégration des savoirs et Posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail
- Modules optionnels (interculturalité, bloc opératoire, pédiatrie)

Parcours de stage (5 grands secteurs) :

- Soins de Courte Durée (Médecine, Chirurgie, ...)
- Soins de Longue Durée (EHPAD, ...)
- Santé Mentale et Psychiatrie
- Soins individuels et collectifs (école, domicile, EHPAD...)
- Parcours « Service Sanitaire »

Modalités d'évaluations et certification :

- La formation théorique comprend 59 Unités d'Enseignements faisant chacune l'objet d'une évaluation.

- Elle peut prendre différentes formes :
 - Evaluations de connaissances écrites individuelles
 - Travaux individuels ou en groupes avec restitution écrite ou orale
 - Travail de fin d'étude
 - Examen Clinique à Objectifs Structurés (ECOS)
 - Soins simulés
- La formation clinique en stage est évaluée en regard :
 - De la validation de compétences adaptées au niveau de formation de l'étudiant,
 - De l'atteinte de ses objectifs personnels,
 - De la validation d'une analyse de pratique réflexive
 - Du respect du temps de présence de l'étudiant en stage.
- Afin d'obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier, l'étudiant doit avoir acquis 180 crédits européens (30 crédits par semestre) à l'issue de sa formation. De plus, il doit avoir moins de 10 % d'absence en stage et moins de 12 jours d'absence au dernier semestre.
- Le taux de certification est de 100 % dès lors que les étudiants sont présentés au Diplôme d'Etat. Le taux est de 86 % en 1ère session et peut atteindre 98 % voire 100 % en session 3 et 4.

Obtention de l'équivalence Aide-soignant :

- Pour obtenir l'équivalence Aide-soignant, il est nécessaire de valider 48 crédits européens de 1ère année dont 15 crédits liés aux stages et 4 unités d'enseignement spécifiques.

Césure et interruption de formation :

- Un étudiant peut interrompre sa formation :
 - pendant 3 ans l'étudiant conserve le bénéfice de ses notes
 - pendant 2 ans supplémentaires, il garde le bénéfice du concours mais plus le bénéfice des notes.
- Un étudiant peut faire une césure dans sa formation. C'est une période indivisible de 6 à 12 mois pendant laquelle l'étudiant suspend sa formation dans le but d'acquérir. La césure débute en même temps qu'un semestre. L'étudiant qui veut faire une césure en fait la demande à la Direction de l'Institut.

Suite de parcours et débouchés :

- Le diplôme d'Etat d'infirmier donne lieu à un grade de Licence et l'ouverture vers un master
- Les spécialisations infirmières possibles :
 - Infirmier(e) de bloc opératoire (IBODE)
 - Infirmier(e) anesthésiste (IADE)
 - infirmier(e) puéricultrice
 - Cadre de santé
 - Infirmier(e) en Pratiques Avancées